

## Droits et devoirs lors d'une visite de l'inspection sociale

 3 h     75,00 €

### Public

Responsables ressources humaines

Personnel des services RH

Consultants indépendants dans le domaine des RH

Comptables, experts comptables

### Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'anticiper et de gérer une visite de l'inspection sociale

Introduction : L'institution « inspection sociale »

Inspections non annoncées

Inspections annoncées

Le pouvoir et les limites de l'inspection

Que faire en cas d'infraction ?

Check list des points à vérifier

### Informations pratiques

#### › Droit d'inscription

75,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

#### › Horaires

 Liège

› Le 12 février 2026  
de 14h à 17h

#### › Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)

#### › Reconnaissance

- Agréée ITAA

# Droits et devoirs lors d'une visite de l'inspection sociale - Le jeudi 12 février 2026, Liège

Renseignements

04/229.84.20

€ 75,00 € ou 3 Chèques-Formation

📅 Dates de formation  
Le jeudi 12 février 2026

Horaire  
de 14h à 17h

📍 Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1  
4000 Liège  
Belgique

[Inscription-Sainte-Beuve@centreifapme.be](mailto:Inscription-Sainte-Beuve@centreifapme.be)

04/229.84.20

Formateur

Laure PAPART, avocate au barreau de Liège